

SECONDE NATURE

27 BIS RUE DU 11 NOVEMBRE

13100 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SECONDE NATURE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptable relatives à l'établissement des comptes de votre association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Créances clients et provisions pour dépréciation

Les créances clients et provisions pour dépréciation afférentes sont comptabilisées selon les méthodes décrites dans les notes « évaluation des créances et dettes », « dépréciations des créances » et « état des provisions » de l'annexe.

Nos diligences ont également consisté à examiner les éléments probants justifiant les soldes, revoir les procédures mises en place par votre société pour l'évaluation des provisions pour dépréciation, et contrôler par sondage leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aix en Provence,
Le 23 juin 2015,

AUDITEURS & ASSOCIES


Marc PINERO
Commissaire aux comptes

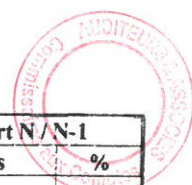
BILAN ACTIF



ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	14 467	12 388	2 079	272	1 807	663.78
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	304 424	226 044	78 381	125 811	47 430	37.70
	Autres immobilisations corporelles	173 099	63 233	109 865	120 490	10 625	8.82
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	229		229	229			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 367		1 367	1 367			
TOTAL I	493 586	301 665	191 920	248 169	56 249	22.67	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	9 375		9 375	13 672	4 296	31.43
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	36 237	15 925	20 312	60 098	39 786	66.20
	Autres créances	59 468		59 468	199 976	140 507	70.26
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	37 027		37 027	56 277	19 249	34.21	
Charges constatées d'avance (3)	11 077		11 077	7 425	3 653	49.19	
TOTAL III	153 185	15 925	137 260	337 447	200 187	59.32	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	646 771	317 590	329 181	585 616	256 435	43.79	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF



PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		31/12/2014	12/31/2013	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	251 768	235 768	16 000	6.79
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	197 362	84 918	112 444	132.42
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	71 856	112 444	184 300	163.90
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	126 262	38 406	87 856	228.75
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		216 275	216 275	100.00
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 265	104 361	67 096	64.29
	Dettes fiscales et sociales	121 941	189 207	67 265	35.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 866	33 398	23 532	70.46
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	33 847	3 970	29 877	752.64
	TOTAL IV	202 919	547 210	344 291	62.92
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	329 181	585 616	256 435	43.79

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

169 072 543 240
212 951

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	32 552	45 129	12 578	27,87
Production vendue de Biens et Services	86 606	399 796	313 190	78,34
Production stockée				
Production immobilisée		21 368	21 368	100,00
Subventions d'exploitation	543 199	589 620	46 422	7,87
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	40 603	49 681	9 078	18,27
Collectes				
Cotisations	7 380	9 913	2 533	25,55
Autres produits				
TOTAL I	710 339	1 115 507	405 168	36,32
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	12 852	40 704	27 852	68,43
Variation de stock (marchandises)	4 296	12 672	16 968	133,91
Achats de matières premières et autres approvisionnements	181	145	327	224,76
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	217 693	552 473	334 780	50,60
Impôts, taxes et versements assimilés	4 772	8 780	4 008	45,65
Salaires et traitements	214 514	369 880	155 366	42,00
Charges sociales	75 991	149 579	73 588	49,20
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	70 911	88 964	18 072	20,31
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	15 925		15 925	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	9 913	19 644	9 730	49,53
TOTAL II	626 687	1 217 517	590 830	48,53
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (1-II)	83 652	102 009	185 662	182,00
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations	115		220		105	47.61
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	115		220		105	47.61
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	12 284		13 158		874	6.64
Différences négatives de change			15		15	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	12 284		13 174		890	6.75
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	12 169		12 953		785	6.05
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	71 484		114 963		186 446	162.18
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 474		12 158		2 684	22.07
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	9 474		12 158		2 684	22.07
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 102		9 640		537	5.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	9 102		9 640		537	5.58
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	372		2 518		2 146	85.23
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	719 929		1 127 886		407 957	36.17
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	648 074		1 240 330		592 257	47.75
SOLDE INTERMEDIAIRE	71 856		112 444		184 300	163.90
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	71 856		112 444		184 300	163.90

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 329 181 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le budget annuel de 710 339 euros réparti principalement entre des ressources proposées pour 119 158 euros et de subventions publiques à hauteur de 543 199 euros. Cette association dégage un excédent de 71 856 euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels présentés ci-dessous respectent les règles du titre V du Plan Comptable Général(PCG 511-8 et contenu détaillé aux articles 531 et 532).

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et aux fondations conformément au règlement n° 99-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (respect règlement n° 99-03).

L'évaluation des éléments d'actifs a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1- TVA et Subventions :

En application du décret 3-A-7-06 en date 16 juin 2006, définissant le nature des subventions de fonctionnement perçues par les associations, ces dernières ne sont plus soumises à la TVA.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Le résultat tient compte de cette instruction.

2- Fonds dédiés :

Dans le cadre de l'application du règlement n° 99-01 relatif à l'enregistrement des engagements restant à réaliser, l'association n'a constaté aucun fonds dédiés au 31 décembre 2013.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 701 €.

La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme auprès d'OSEO.

Conformément à l'article 244 quater C du CGI le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leurs fonds de roulement.

Sur 2014, l'association a utilisé ce crédit de la façon suivante :

- achat de logiciels : 3 000 €,
- renouvellement du matériel technique : 1 469 €,
- rénovation et travaux : 4 735 €,
- étude et diagnostic : 2 507 €,
- renouvellement du matériel et mobilier de bureau : 1 080 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 000
TOTAL	11 467		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	302 956		1 469
Installations générales agencements aménagements divers	114 544		6 782
Matériel de transport	1 517		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 056		1 080
Emballages récupérables et divers	15 788		2 332
TOTAL	465 860		11 663
Autres participations	229		
Prêts, autres immobilisations financières	1 367		
TOTAL	1 596		
TOTAL GENERAL	478 923		14 663

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			14 467	
TOTAL			14 467	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			304 424	
Installations générales agencements aménagements divers			121 326	
Matériel de transport			1 517	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 136	
Emballages récupérables et divers			18 120	
TOTAL			477 523	
Autres participations			229	
Prêts, autres immobilisations financières			1 367	
TOTAL			1 596	
TOTAL GENERAL			493 586	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 195	1 193		12 388
TOTAL	11 195	1 193		12 388
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	177 145	48 899		226 044
Installations générales agencements aménagements divers	24 988	12 132		37 120
Matériel de transport	1 059	192		1 251
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 963	5 595		21 558
Emballages récupérables et divers	405	2 900		3 305
TOTAL	219 559	69 718		289 277
TOTAL GENERAL	230 754	70 911		301 665

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 193				
Instal.techniques matériel outillage indus.	48 899				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 132				
Matériel de transport	192				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 595				
Emballages récupérables et divers	2 900				
TOTAL	69 718				
TOTAL GENERAL	70 911				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	235 768		16 000		251 768
Réserves :					
Report à nouveau	84 918	112 444		0	197 362
RESULTAT DE L'EXERCICE	112 444	112 444	71 856	0	71 856
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	38 406		87 856	0	126 262

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21	15 925	21		15 925
TOTAL	21	15 925	21		15 925
TOTAL GENERAL	21	15 925	21		15 925
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 925	21		

La dotation de l'exercice s'explique principalement par la dépréciation d'une créance vis à vis d'une association en difficultés financières.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014



Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 367	1 367	
Autres créances clients	36 237	36 237	
Impôts sur les bénéfices	9 148	9 148	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 887	28 887	
Divers état et autres collectivités publiques	20 402	20 402	
Débiteurs divers	1 031	1 031	
Charges constatées d'avance	11 077	11 077	
TOTAL	108 149	108 149	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	37 265	37 265		
Personnel et comptes rattachés	15 342	15 342		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 887	99 887		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 770	3 770		
Autres impôts taxes et assimilés	2 942	2 942		
Autres dettes	9 866	9 866		
Produits constatés d'avance	33 847	33 847		
TOTAL	202 919	202 919		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 324			

Il figure dans l'état des créances ci dessus 20 402 € de solde de subvention restant à percevoir se répartissant ainsi :

- Subvention de CNC / DICREAM : 3 000 €,
- Subvention du CG 13 : 1 532 €,
- Solde des subventions de la Ville d'Aix en Provence : 1 000 €,
- Subvention CNV : 6 529 €,
- Solde subvention FADT : 8 342 €.

Variation des fonds propres

Le résultat 2013, un déficit de 112 444 €, a été affecté pour sa totalité en report à nouveau.

- Le résultat 2014, un excédent de 71 856 €, porte les fonds associatifs à 126 262 €.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	11 168	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagement	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks de marchandises s'élèvent à 2 032 € au 31 décembre 2014.

Les stocks de CD s'élèvent à 7 343 €.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	10 285
Autres dettes	9 692
Total	19 977

Les autres dettes sont composées de :

- provision des honoraires du commissaire aux comptes : 3 700 €,
- solde des honoraires de l'expert comptable : 2 000 €,
- charges à payer sur les activités de 2014 : 3 992 €.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 077
Total	11 077
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	33 847
Total	33 847

Subventions d'équipement

Comme prévoit le règlement n° 99-01, les subventions d'investissements sont inscrites au passif du bilan, dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

Il figure dans les comptes au 31 décembre 2014, 251 768 € de subventions se répartissant ainsi :

- * Subvention équipement de la REGION PACA : 31 884 €,
- * Subvention équipement de la Ville d'Aix en Provence : 171 000 €,
- * Subvention équipement du CONSEIL GENERAL 13 : 31 884 €,
- * Subvention équipement CNV : 17 000 €.

Le renouvellement de ces immobilisations financées par ces subventions incombant à l'association, elles ne feront l'objet d'aucune reprise, ni amortissement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention DRAC	50 000
Subvention REGION PACA	68 000
Subvention REGION PACA Poste ADAC	24 000
Subvention CONSEIL GENERAL 13	64 800
Subvention Ville Aix en Provence	134 620
Subvention CPA	150 000
Subvention DICREAM	12 000
Subvention CNV	9 779
Subvention SACEM	5 000
Subvention FNADT	25 000
Total	543 199

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération versée au cinq plus haut cadres de l'association s'élève à 89 651 brut pour 2014.

Valorisation des contributions volontaires

Depuis le 16 février 2009, la ville d'aix en provence a mis à disposition de l'association un nouveau local dont la valeur locative est estimée à 48 000 € pour l'année.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 700 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 428 heures.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandon dettes fournisseurs	4 034	77180000
- Différence de règlement	190	77180000
- Régularisation solde salaires	638	77180000
- Remise exceptionnelle URSSAF	4 613	77180000
Total	9 475	
Charges exceptionnelles		
- Différence de règlement	282	67180000
- Régularisation solde de salaires	200	67180000
- Pénalités et amendes	4 319	67120000
- Pertes sur créances clients	68	67140000
- Pertes CNC Noyes 2010	2 250	67180000
- Pertes CG 13	1 984	67180000
Total	9 103	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement maif	929
Aides ASP	39 653
Total	40 582